

Titre du projet partenaire

Logo de la structure porteuse du projet

**Fiche bilan du projet partenaire**

# Présentation

|  |  |
| --- | --- |
| **Structure, personne en charge du projet et statut** | Association LPO, Florent BIGNON |
| **Coût total du projet** **(en euro)** | **25 545, 43 €** |
| **Montant du financement sollicité** (respectivement en valeur et % du coût total) | 20 000 €  |
| **Lieu de réalisation** | Métropole, La Réunion |
| **Contact** (mail et tel) | Florent.bignon@lpo.fr |
| **Date de début du projet** | 30/09/2021 |

**Contexte, enjeux et rappel des objectifs** *(1000 car. max) :*

De nombreuses espèces autrefois communes sont aujourd'hui menacées par les activités humaines et l'urbanisation. Afin de permettre à chacun d'agir pour améliorer cette biodiversité de proximité la LPO a créé en 1921 le programme Refuges, 1er réseau national de jardins écologiques en France avec 25 000 terrains pour 40 000 ha. Concrètement, ce programme vise à permettre à chacun d’agir et de se mobiliser en faveur de la biodiversité de proximité. Au vu des lacunes en Outre-mer concernant ce lien avec le grand public, plusieurs structures d’Outre-mer ont montré leur volonté d’être formées à ce programme afin de le développer en local.

En janvier 2021, la LPO présentait aux partenaires du Réseau Outre-mer de la LPO le programme Refuges LPO dans le cadre d’un séminaire en visioconférence (Projet partenaire TEMEUM 2019). La LPO propose donc désormais de débuter la mise en place concrète du programme sur un des territoires ultramarins partenaires, La Réunion.

L’objectif final est de favoriser la biodiversité ordinaire et de proximité des Outre-mer en mobilisant différents acteurs (grand public, établissements, entreprises, collectivités) pour s’investir dans la protection de leurs parcelles. Les objectifs spécifiques au projet sont : l’identification d’un site pilote pour devenir le premier Refuges LPO en Outre-mer ; la création et l’adaptation des outils du Refuges LPO à l’Outre-mer ; la sensibilisation et l’implication du grand public à la protection de la biodiversité de proximité.

**Principales évolutions du contexte et réorientations en fonction des conditions d’exécution** *(500 car. max - évènements externes ayant influé significativement sur l’exécution du projet (favorables ou défavorables))*

Même si la démarche a clairement bien avancé sur l’adaptation du programme technique de Refuges LPO à La Réunion et des outils de communication, certains outils n’ont pas pu être imprimés dans les temps car les temps de concertation et de validation ont été plus longs que prévu même s’ils sont quasiment arrivés à finalisation. Ces derniers seront donc imprimés prochainement sur du fonds propres LPO une fois la validation de tous les partenaires impliqués.

**Rappel des partenaires du projet**

Bénéficiaires directs du projet :

* La Ligue pour la Protection des Oiseaux
* La Société d’Etudes Ornithologiques de La Réunion

Partenaires techniques au cours du projet :

* Conservatoire Botanique National de Mascarin
* Nature Océan Indien
* Groupe d’Etude et de Protection des Oiseaux de Mayotte
* Groupe Chiroptère Océan Indien
* Société Mycropoda
* Conseil Général de La Réunion
* Lycée agricole de Saint-Paul

# Bilan technique et financier

## Exécution technique

**Tâches réalisées et productions :** *renseigner le tableau en page 4
(Commentaires, 300 car. max)*

La SEOR a effectué deux ateliers réunissant différentes associations locales expertes dans leurs domaines (cf paragraphe ci-dessus) pour travailler sur l’adaptation des 15 gestes Refuges LPO. La SEOR a identifié plusieurs sites pilotes pour être Refuges LPO et travailler avec le service Refuges à l’adaptation des outils de communication en local.

**Résultats obtenus :** *renseigner le tableau**en page 4**avec les résultats prévus
(Commentaires, 300 car. max)*

La SEOR a identifié 5 sites pilotes pour être Refuges LPO : 2 sites établissements privés, 2 sites particuliers et 1 site établissement scolaire. Elle a trouvé un nom local : Refuges LPO Péi, travaillé sur un premier livret de 15 gestes Refuges LPO Péi, réalisé une plaquette de présentation et un nouveau panneau Refuges LPO en Outre-mer.

**Bilan des partenariats engagés** *(présentation des partenariats engagés, 500 car. max)*

La SEOR a travaillé avec le service Refuges de la LPO et des associations locales expertes dans leur domaine (chiroptères, insectes, botanique….) afin de pouvoir réfléchir ensemble aux adaptations possibles et adéquates des gestes Refuges dans le but de favoriser de manière optimale la biodiversité de proximité.

La SEOR a également travaillé avec le GEPOMAY à Mayotte qui travaille en parallèle également sur l’adaptation du programme à Mayotte afin d’échanger et de mettre en place un programme aux lignes directrices communes.

La SEOR a enfin travaillé avec le Conseil Général de La Réunion, le Conservatoire Botanique National de Mascarin et le Lycée agricole de Saint-Paul pour l’identification de trois des cinq sites pilotes : le Jardin botanique du Mascarin, le Jardin de l’Etat et le jardin du Lycée agricole.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Points d'évaluation** | **Description des actions du projet**  | **Résultats prévus du projet** | **Résultats obtenus du projet** (indicateurs) | **Résultats différés du projet** |
| **Amélioration dans la préservation de la biodiversité** | Le projet a pour objectif de créer le tout premier Refuges LPO en Outre-mer sur un site pilote à La Réunion. La SEOR travaillera avec les propriétaires et gestionnaires du site afin de déployer le programme. Elle travaillera avec la LPO afin d’adapter les outils de communication /sensibilisation au contexte ultramarin. Certains de ces outils seront créés dans le cadre de ce projet ainsi que des aménagements qui seront déployés sur le site afin de favoriser la biodiversité de proximité. L'objectif final étant de valoriser ce premier sitepilote pour répliquer cette initiative sur les autres territoires ultramarins. | **1 site identifié** pour devenir le premier site pilote Refuges LPO en Outre-mer**1 rencontre préparatoire** de lancement lors du congrès mondial de l’UICN entre la SEOR et le service Refuges de la LPO**Une charte graphique** adaptée pour La Réunion (Logos, Graphisme du panneau...)Création de fiches de gestion adaptées à La Réunion**Mise en place d’aménagements** sur le site en faveur de la biodiversité de proximité1 plaquette de présentation de la démarche basée sur le site pilote de La Réunion**Communication nationale et locale sur le projet** | **5 sites identifiés** comme site pilote pour être Refuges LPO Péi à La Réunion**1 rencontre au siège national** de la LPO France entre la SEOR et le service Refuges LPO + des rencontres en visioconférence + **1 rencontre** **au congrès UICN** entre le GEPOMAY et le service Refuges **Un logo SEOR/Refuges LPO validé.** **Un dépliant** de présentation des Refuges LPO Péi réalisé. **Un panneau** Refuges LPO Outre-mer réalisé pour les futurs adhérents. **Aménagements** : Stickers anti-collisions envoyés en Outre-mer**Des articles** locaux et nationaux | Plusieurs sites pilotes ont été identifiés afin de tester l’adaptation du programme sur plusieurs types de sites : établissements scolaires, publics et particuliers. Les sites ont été accompagnés, des disgnostics ont été élaborés ainsi que des plans d’actions pour chacun des sites. Faute de temps, les outils ont été conçus mais non imprimés dans le cadre du projet. Ils seront imprimés prochainement sur des fonds propres LPO.Aucune inauguration effectuée dans le temps du projet. La direction de la LPO souhaite que cela soit coupler à une venue ministérielle en Outre-mer, accompagnée du président de la LPO, courant 2023. |
| **Partenariats** (diversité des statuts) | Associations : LPO, Nature Océan Indien, CBNM | Associations : LPO, Nature Océan Indien, CBNM | Associations : LPO, Nature Océan indien, CBNMSociété : MycropodaEtablissements : Lycée agricole de Saint-PaulEtablissements publics : Conseil Général de La Réunion | Au final, davantage de partenaires que prévu initialement ont été intéressés et impliqués dans la démarche.  |

## Exécution financière : à remplir, sauf pour les associations

Budget récapitulatif des dépenses réellement engagées dans le cadre du projet

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  | **PREVISONNEL** | **REEL** |
| **Détail des coûts** | **Intitulé de la dépense** | **Quantité et coût unitaire** | **Coût total de l’action** | **Quantité et coût unitaire** | **Coût total de l’action** | **dont auto-financement** | **dont financement demandé à l’OFB dans le cadre de Te Me Um** | **dont autres financements** |
| Personnel permanent partiellement affecté au projet | Encadrement du projet |  |  |  |  |  |  |  |
| Autre |  |  |  |  |  |  |  |
| Personnel non permanent |  |  |  |  |  |  |  |
| Déplacements | Déplacements *(ie vols longs courriers)* |  |  |  |  |  |  |  |
| Déplacements locaux |  |  |  |  |  |  |  |
| Hébergement |  |  |  |  |  |  |  |
| Restauration |  |  |  |  |  |  |  |
| Equipement *(ie dépenses d'équipement/investissement imputables au projet)* |  |  |  |  |  |  |  |
| Autre | Location salle et matériel |  |  |  |  |  |  |  |
| Honoraires prestataires |  |  |  |  |  |  |  |
| Edition *(ex : frais d’impression)* |  |  |  |  |  |  |  |
| **Total** |  |  |  |  |  |  |  |

Certifié conforme par la personne habilitée à certifier les comptes (Nom, statut, signature et cachet)

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

*Commentaires éventuels sur l’exécution financière*

**Attention : les frais de structure ne sont pas pris en charge, la rémunération éventuelle des salariés concernés par le projet se fait sur la base du coût réel journalier (fiches de paie à l’appui).**

## Perspectives après projet et conclusion

**Stratégie de sortie de projet adoptée (le cas échéant)***(nouvelles relations coopératives et/ou partenariales créées, destination des matériels et équipements (joindre en annexe un bref inventaire), les mesures prises pour garantir la pérennité des acquis et/ou leur réplication, valorisation du projet - 400 car. max.)*

Aucune stratégie de sortie nécessaire. Le projet s’est déroulé comme prévu, dépassant même les objectifs initiaux espérés par la LPO et la SEOR.

**Leçons à tirer pour de futurs projets partenaires** *(dont éléments et acquis réplicables du projet - 400 car. max)*

Un temps considérable est nécessaire pour effectuer des ateliers de concertation avec des partenaires locaux experts dans les différents taxons afin de délivrer des gestes Refuges adaptés à l’amélioration de la biodiversité de proximité. Le modèle métropolitain est un programme lourd qui nécessite de nombreuses adaptation, que ce soit sur le fond ou la forme (modèle économique, communication, mobilisation citoyenne) d’autant plus que chaque territoire ultramarin ne possède pas les mêmes caractéristiques en terme de population, de richesse, de connaissance ou encore même de biodiversité.

**Y a-t-il eu un effet de levier grâce à Te Me Um** *(création d’un nouveau partenariat et/ou perspective de poursuivre avec un projet de plus grande envergure et/ou naissance d’une nouvelle dynamique locale ? Si oui, merci d'expliquer - 500 car. max)*

Oui complètement. La LPO va continuer la mise en place effective du programme à La Réunion ainsi qu’avec le GEPOMAY en parallèle à Mayotte. Des discussions ont également débuté avec le GEPOG en Guyane. La LPO vient également de déposer un projet avec le groupe La Poste qui possède une stratégie en Outre-mer. Au sein de ce projet, une des actions en 2023 est d’identifier 2 sites postaux à La Réunion pour être Refuges LPO Péi. En 2024, 2 sites postaux à Mayotte seraient identifiés et accompagnés. La LPO a également déposé une CPO avec le Ministère des Outre-mer donc une partie comporterait également le déploiement du programme Refuges LPO en Outre-mer avec la mise en place de toutes les préfectures ultramarines en Refuges LPO, en débutant par La Réunion et Mayotte.

**Article pour le site internet** *(500 car. max, possibilité de joindre des documents ou liens)*

A La Réunion, la Société d’Etudes Ornithologiques de La Réunion a travaillé à l’adaptation du programme Refuges LPO, coordonné en métropole par la LPO dans le but de protéger la biodiversité de proximité. Dans le cadre de ce projet, la SEOR s’est entouré de plusieurs associations locales expertes dans leurs domaines respectifs (NOI, GCOI, CBNM, Mycropoda…) afin d’adapter de manière optimale les 15 gestes Refuges LPO. La SEOR a également identifié 5 sites pilotes pour tester la démarche : le Jardin botanique du Mascarin, le Jardin de l’Etat, le Lycée agricole de Saint-Paul ainsi que 2 jardins particuliers. Ces sites ont fait l’objet de diagnostics, réalisés par la SEOR et ont reçu pour chacun des plans d’actions permettant de mettre en place des actions afin de devenir Refuges LPO Péi. La SEOR et la LPO ont également produits plusieurs outils de communication : un dépliant de présentation et un panneau Refuges LPO adapté à La Réunion.

**Pour mémoire liste des pièces à fournir :**

- la présente fiche complétée

- au moins 3 photos[[1]](#footnote-1)\* assorties des crédits au format jpeg ou png de minimum 1000 pxl de côté

- les productions et livrables associés au projet

- pour les associations, document [Cerfa n°15059\*02](https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R46623) Compte-rendu financier de subvention complété.

- l’OFB se réserve le droit de demander spécifiquement les factures des dépenses prises en charge par Te Me Um

1. \**L’utilisation des trois photos fournies est strictement et uniquement réservée à l’illustration du site internet, du compte Twitter et du groupe Facebook du programme Te Me Um. Le crédit photo transmis sera indiqué lors de toute utilisation. Aucune rétrocession ou autre utilisation de ces photos n’est possible en dehors du cadre ci-présent sans une nouvelle demande du service Connaissance - Appui aux Acteurs - Mobilisation des Territoires de l’OFB.*  [↑](#footnote-ref-1)